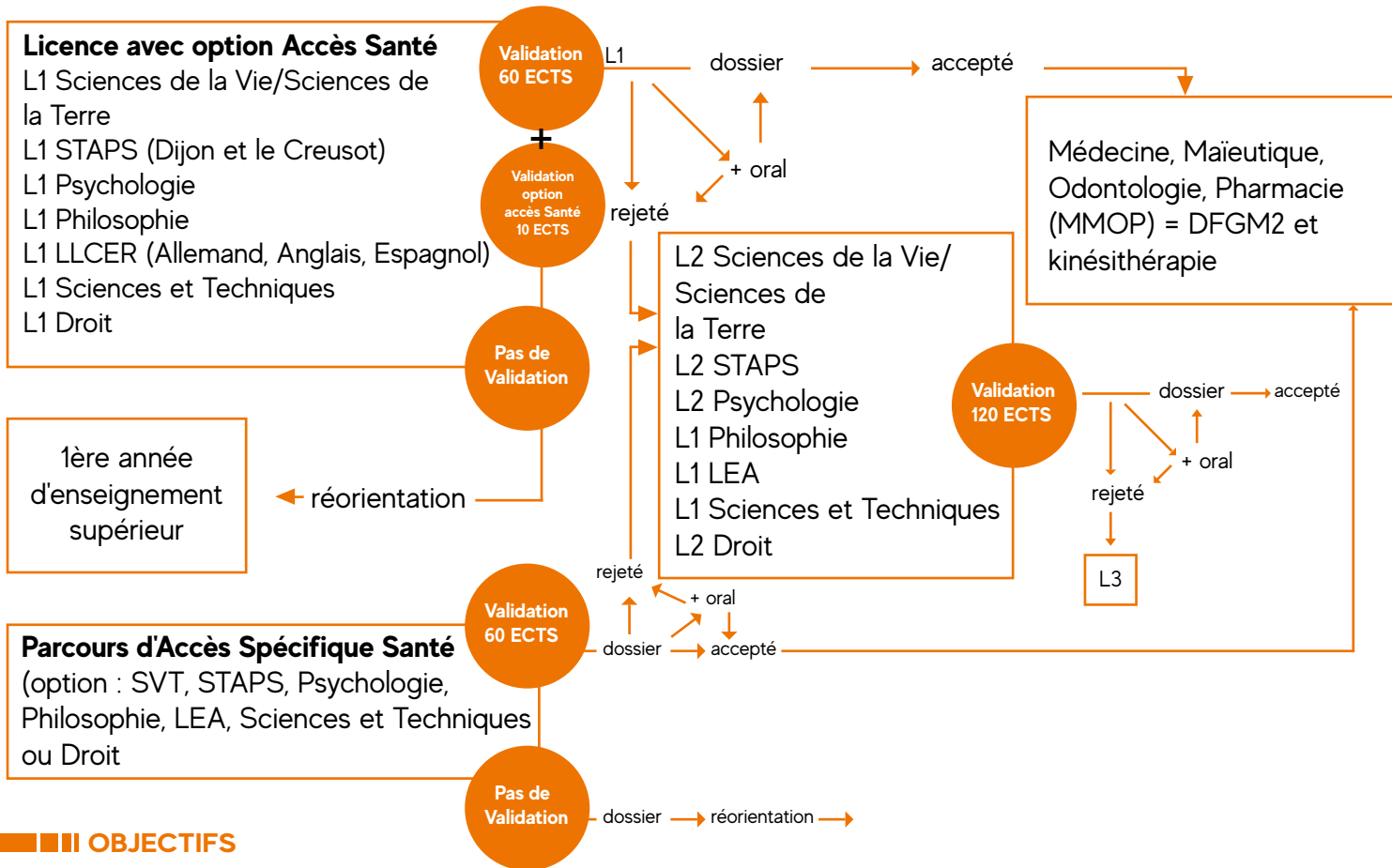


PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ (PASS) LICENCE AVEC OPTION ACCÈS SANTÉ (LAS)



■■■ OBJECTIFS

- La formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques de base, indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice des métiers médicaux et paramédicaux.

■■■ POUR RÉUSSIR

Attendus/Prérequis

- Très bonnes **connaissances et compétences scientifiques**.
- **Maîtrise de l'anglais** (niveau B).
- Capacité de **bienveillance**, de **raisonnement éthique** et **approche humaniste**.
- **Très grande capacité de travail**.
- Capacité à **communiquer à l'écrit et à l'oral** de manière rigoureuse et adaptée

Formation requise

Baccalauréat
Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU B) ou autres titres admis en dispense du baccalauréat.

■■■ ET APRÈS

Poursuite d'études et débouchés

Le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) ou les Licences avec option Accès Santé (LAS) permettent la poursuite d'études en :

- Médecine à l'UFR Santé de Dijon,
- Maïeutique à l'UFR Santé de Dijon,
- Odontologie à Dijon ou Nancy
- Pharmacie à l'UFR Santé de Dijon,
- Masso-kinésithérapie à l'IFMK de Dijon ou Nevers,

■■■ COMPÉTENCES ACQUISES

À l'issue de l'année de formation, les enseignements mis en place doivent permettre aux étudiant.es d'élaborer progressivement leur projet de formation et, à ceux.celles qui le souhaitent, de se réorienter.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

La mineure santé sera composée de deux modules :

- un module Santé (5 ECTS) comprenant notamment une préparation à l'épreuve orale de mise en situation (qui pourra être exigée en plus du dossier pour l'admission en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et kinésithérapie) et une découverte des métiers de santé.
- un module variable selon la L1 choisie

L1	Module Santé (5 ECTS)	Module Santé (5 ECTS)	SHS (5 ECTS)
SVTE	X		X
STAPS	X	X	
STS	X	X	
Psychologie / Philosophie	X	X	
LLCER	X	X	
Droit	X	X	

Ces enseignements auront principalement lieu en e-learning.



Dijon, Nevers, Auxerre
UFR des Sciences de
Santé
7 bd Jeanne d'Arc BP
87900
21079 DIJON Cedex



Futurs titulaires du bac français
<http://lyceens.u-bourgogne.fr>
Titulaires d'un diplôme étranger
<http://ub-link.u-bourgogne.fr/etudiants-internationaux.html>
Niveau de langue française C1



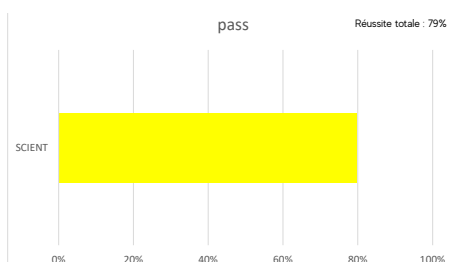
Droits de scolarité
170 € (2022-23)
Cotisation vie étudiante
et de campus (CVEC)
92 € (2022-23)



Pôle Formation et Vie
Universitaire
Maison de l'Université
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr

STATISTIQUES

Réussite des néobacheliers à la fin de la L1 selon les spécialités de bac



* Les résultats sont indiqués lorsque l'effectif des présents aux examens est supérieur à 5.

** L'indication «mixte» renvoie à des doublettes de spécialités à dominante Sciences/ EcoSocPol; Sciences/LetLanArt ou EcoSocPol/LetLanArt

Domaine Sciences - Technologies - Santé

Taux d'insertion des diplômé.e.s 2019 de master du domaine : 90 % (situation à 30 mois après l'obtention du master).

Retrouvez tous les chiffres de réussite et d'insertion sur le site de l'Observatoire de l'Étudiant - uB <http://ode.u-bourgogne.fr>

Conception : PFEU - uB | 2022



Pas de stage possible.



Parcours d'Accès Spécifique
Santé
800 étudiant.es (Dijon (740)
+ Nevers
(30)+ Auxerre (30))
L.AS : 246 places

Places ouvertes MMOP

2023-2024 :
PASS : 205
L.AS1 : 59

CONTACTS



Scolarité

Aile sud
angela.stratan@u-bourgogne.fr
marjorie.graechen@u-bourgogne.fr
(responsable PASS)
03 80 39 33 06 - 32 96

Enseignants responsables

francoise.goirand@u-bourgogne.fr
03 80 39 32 92
jean-louis.albertini@u-bourgogne.fr
03 80 73 75 22